



## SECURITE – ESCORTES MOTO

Commission Escortes FMVS, Eric Caloz

Rue de Fosseau 8A, 1955 Chamoson

Mail : [escortesvs@fmvs.ch](mailto:escortesvs@fmvs.ch)

### Feuille d'inscription pour nouvel Escorteur

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

NPA : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ N° Natel : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_ Profession : \_\_\_\_\_

Taille habits : S - M - L - XL - 2XL - 3XL Date de naissance : \_\_\_\_\_

Je suis membre :  FMVs  Motards en Folie  AM-TPV  ESMJ  autre : \_\_\_\_\_

J'ai déjà participé à des escortes :  OUI  NON

**Moto** : N° Plaque : \_\_\_\_\_ Marque : \_\_\_\_\_ Modèle : \_\_\_\_\_ Cylindrée : \_\_\_\_\_

J'ai une assurance **Casco** :  Totale  Partielle  qu'une RC Cie d'assurance : \_\_\_\_\_

**A joindre impérativement : copies du permis de circulation et du permis de conduire (2 faces)**

Par ma signature, je confirme mon souhait à m'engager comme Escorteur, sous l'égide de la Commission des Escortes de la FMVs, et confirme avoir pris connaissance des conditions de participation ci-dessous et de les accepter sous peine d'exclusion. La confirmation de l'inscription définitive en tant qu'Escorteur vous sera communiquée par e-mail, après contrôle des données.

Par ma signature, je prends note qu'aucune organisation, ni la FMVs n'assure plus les motos en RC ni en Casco, et certifie être assuré à titre privé durant ce type de manifestation. Toutes les manifestations se déroulent sur routes ouvertes et, par conséquent, tout conducteur est soumis à la LCR. En cas d'accident lors d'une manifestation, la FMVs prend en charge la franchise jusqu'à hauteur de CHF 1000.00 pour les membres FMVs et jusqu'à CHF 500.00 pour les non-membres, pour autant que le pilote ne soit pas fautif. Des montants supérieurs peuvent être alloués, mais de cas en cas.

Lieu et date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

**Inscription et copies des permis à renvoyer, soit par e-mail à : [escortesvs@fmvs.ch](mailto:escortesvs@fmvs.ch), soit par courrier à : Commission Escortes FMVs, Eric Caloz, Rue de Fosseau 8A, 1955 Chamoson**

#### Conditions de participation :

- ✓ Les motards participant aux manifestations le font à titre de bénévoles
- ✓ L'organisateur prend en charge les frais de logistique (logement, repas, transport, carburant, dépannage)
- ✓ Etre en possession d'un permis de conduire valable de la catégorie de sa moto (pas de permis L "provisoire")
- ✓ Avoir une moto homologuée et conforme à la LCR avec une autonomie d'au moins 200 km. Les motos trop bruyantes et peu maniables, ainsi que les scooters <400 cm<sup>3</sup> ne sont pas acceptés
- ✓ Avoir un équipement de motard adéquat (**casque, veste, gants, pantalon et bottes de moto obligatoires**). Casque modulable recommandé et sifflet
- ✓ Avoir une parfaite maîtrise de sa moto et justifier d'au moins 500 km de "roulage" avant la première manifestation annuelle (**pas de "sortie de plaque" juste avant la première manifestation**)
- ✓ Avoir une bonne résistance au stress et être en bonne santé
- ✓ Pour les nouveaux escorteurs, s'engager à suivre les cours de formation donné par les organisateurs, ainsi que les cours de remise à niveau
- ✓ La consommation d'alcool et de drogue est strictement interdite avant et pendant les missions. L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des contrôles